liers de couper leurs taillis, qu'ils n'aient au moins l'âge de dix ans. *Article premier du tit. 26.*

Il eſt auſſi défendu aux Particuliers d'abbatre leurs baliveaux ſur taillis, qu'ils n'aient atteint l'âge de quarante ans ; & les arbres de haute futaie, qu'ils n'aient atteint l'âge de cent vingt ans.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 21 juſqu'au Mercredi 25 Janvier 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 50 muids 8 ſept. de froment, 6 ſeptiers de méteil, 5 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 332 muids 2 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 218 muids de froment, 8 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 751 muids de farines, ce qui a fait 268 muids 8 ſeptiers de froment, 6 ſeptiers de méteil, 13 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 1083 muids 2 ſept. de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 87 muids 6 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 81 muids 9 ſeptiers, ce qui a fait 169 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 25 Janvier, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1534 muids 11 ſept. tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 320 muids 2 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 1214 muids 9 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 18 à 32 ℔ ; le méteil, de 21 ℔ 10 ß à 22 ℔ ; le ſeigle, de 18 à 20 ℔ 10 ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 27 à 33 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 16 ß 9 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰ ; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ ; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

ÉTAT

DES MANUFACTRUES D'ABBEVILLE.

Semeſtre de Juillet 1768 à Janvier 1769.

ON a fabriqué dans les différentes Manufactures d'Abbeville, pendant le ſemeſtre de l'année derniere, les étoffes ſuivantes :

240 Pieces de baracans blancs ordinaires, du prix de 58 à 59.

270 Pieces dito entre-fin, prix de 66 à 68.

260 Pieces dito fin, prix de 74 à 76.

318 Pieces dito couleur ordinaire, prix de 75 à 77.

252 Pieces dito entre-fin, prix de 77 à 79.

282 Pieces dito fin, prix de 92 à 95.

102 Pieces dito à 1 demi-aune, prix de 45 à 50.

60 Pieces dito à fleurs, prix de 3 ℔ 15 ß à 4 ℔.

56 Pieces de turquoiſes guillochées & à carreaux, prix 100 ℔.

50 Pieces de ſerge de Rome, prix de 4 ℔ 10 ß à 5 ℔.

89 Pieces de gros grains, prix de 1 ℔ 6 ß à 34 ß.

34 Pieces de froc de 5 huitièmes, prix 2 ℔ 18 ß.

Le total de ces pieces eſt de 2033.

Le nombre des pieces de draps qui ont été fabriquées dans les Manufactures

De Vanrobais & neveux ſont de 780, prix 24 ℔.

De Hequet, 1500, prix 37 ℔.

De Homaſſel l'aîné, 500, prix 4 ℔ 5 ß.

De Homaſſel fils, 160, prix 4 ℔ 10 ß.

Le total de toutes les pieces d'étoffes en général s'eſt monté à 4973, qui ont produit 658702 ℔ 18 ß.

Le ſemeſtre de Juillet 1767 avoit produit	385772 ℔ 14 ß.
Celui de Juillet 1768 ayant produit	658702 ℔ 18 ß.
Il y a une augmentation de	272930 ℔ 4 ß.

Pendant ce même ſemeſtre il y a eu 684 métiers battans, & 237 ſans travail.

DE BAYONNE.

Suite de la diſtribution des Lots, &c.

Cinquante petits coupons de toile blanche de différentes grandeurs, ſur 9 ſeiziémes ou environ de largeur; 60 petits coup. *idem*; 52 petits coup. *idem*; 63 petits coup. *idem*; 8 pieces ou coup. de toile de Bordeaux, ordinaire; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 7 pieces ou coupons *idem*; 7 pieces ou coup. *idem*; 3 pieces de toile *idem* fine, & 9 autres *idem* ordinaires; 4 paquets de toile ordinaire en morceaux, la plupart troués, enſemble celles qui ſervent au magaſin; 11 coup. de toile peinte ordinaire, étroite, & 15 autres coup. *id.* large; 3 coup. de toile peinte étroite, fond blanc en porcelaine, jaune & blanc; 1 coup. de drap écarlate, tirant 7 aunes & 1 quart; 1 coup. *idem* bleu, drap d'Abbeville, tirant environ 9 aunes; 22 coup. de mouchoirs de cholet ordinaire; 120 bourſes à cheveux; 4 pieces ou coup. de cœtif en ſoie, dont un noir, & les 3 autres en couleur, d'environ 7 ſeiz. de largeur; 6 pieces ou coup. d'étoffes de ſoie en petit droguet rayé & façonné, d'environ 7 ſeiz. de largeur, dont 2 noirs & 4 en couleur, 100 pieces de ruban rayé & façonné, d'environ 11 aunes chacune; 100 pieces *idem*; 100 pieces *idem*; 100 pieces *idem*; 147 pieces *idem*, ou celles qui ſe trouveront; une partie de fil de Rennes blanc; une partie de fil *idem* blanc, jaune & gris; 20 cuirs de bœuf, 22 petits cuirs de veau & 7 *idem* plus grands; 5 pieces de ſerviettes ordinaires, 6 nappes & 2 eſſuie-mains; 38 coup. de toile blanche d'environ 6 ſeiz. de large; 68 paires de ſouliers tant bons que mauvais, dont 4 paires de caſtor & de drap, & 3 paires de bottes; une partie de ficelle ou fil à voile qui a été bénéficié; une petite partie de feuilles de fer blanc; 28 coupons ou morceaux de ginga, d'environ demi aune de large; 8 pieces de toile à carreaux de Landerneau; 2 petites redingottes de drap bleu; 2 houſſes & 2 faux fourreaux de velours cramoiſi avec frange de ſoie; 2 houſſes & une paire de faux fourreaux de velours vert & frange de ſoie; 1 coup. de 3 aunes de taffetas cramoiſi; une paire de bas de ſoie blancs & 3 chapeaux, ou ce qui ſe trouvera; 35 paires de boucles d'oreilles, 6 paires de bracelets en pierres, le tout monté ſur argent; 4 épées à poignées d'argent; 4 *idem*; 2 *idem* en argent doré; une *idem* avec 3 ceinturons de cuir garnis de galons d'or; 21 petits coup. de toile blanche ſur 9 ſeiz. de large; 66 petites peaux de moutons en baſane; une pile de gros fil, la plupart pour faire des filets & cordillons; 83 beches, 58 ſerpes, 17 haches, 2 taille-fonds, 2 ſerrures, dont une avec ſa clef, à la piece l'une dans l'autre; une partie de clous de différentes grandeurs; 2 petits ſacs de laine à filer; 2 roues à brancar avec 1 grand eſſieu, 2 morceaux de courroie, une couverture de ſiege de cuir & une petite ſelle, ou ce qui ſe trouvera; une cloche de fonte; 1 étau; une enclume; 1 poids de fer de 50 liv. & 1 de plomb de 5 liv.; 1 fuſil à deux coups.

Le Magaſin du ſieur Lorriague, où ſeront ces effets, ſera ouvert le 13 de Février le matin & le ſoir.

DESCRIPTION

D'un Tour ſur lequel dix Ouvriers peuvent travailler chacun à un ouvrage différent, le reprendre & le quitter quand ils veulent, ſans que la ceſſation de leur travail influe ſur les occupations de leurs voiſins. Extrait du Voyage de l'Europe de M. Pingeron.

On fait actuellement à Lorette des petites ſonnettes de cuivre, qui étant benites, paſſent dans le pays pour avoir la propriété de conjurer les orages, lorſqu'on les ſonne en parcourant le champ qui paroît menacé. Ce n'eſt que depuis un petit nombre d'années qu'on ne les tire plus de la Ville de Nuremberg en Allemagne où on les fondoit auparavant. Comme toutes les Villes s'éclairent ſur leurs véritables intérêts, Lorette s'eſt apperçue qu'il étoit inutile d'envoyer beaucoup d'argent chez l'Etranger, pour ne tirer au plus que les honoraires du Prêtre qui benit les ſonnettes; elle fait fabriquer ces dernieres chez elle; tout eſt profit, excepté la matiere premiere, qui, à ce que je

crois, ſe tire encore des Etats du Pape. Un Prélat, qui commandoit à Lorette, a fait les frais de la Manufacture ; & un de ſes domeſtiques, qui étoit Allemand de Nation, imagina le tour que je vais décrire ; il eſt digne de la curioſité des Etrangers à qui on ne le montre qu'avec beaucoup de peine, ſur-tout à ceux que l'on ſoupçonne des pays où l'on n'a pas grande foi aux effets des ſonnettes.

Ce tour eſt compoſé d'une très-grande roue ſemblable à celle d'un Coutellier, qu'un ſeul homme mene. Cette grande roue porte une courroie qui fait tourner un arbre de fer ſur lequel ſont autant de poulies qu'il y a de petits tours particuliers. Sur chacune de ces poulies eſt une courroie qui mene un petit arbre ſur lequel ſe place la clochette que l'on veut finir. L'arbre principal eſt au milieu des deux bancs ſur leſquels ſont les tours particuliers ayant chacun leurs pointes. Il eſt facile de concevoir un moyen d'empêcher qu'un des petits tours ne participe au mouvement général. Les Ouvriers ſont les uns vis-à-vis des autres, cinq d'un côté & autant de l'autre. On pourroit appliquer le même méchaniſme dans certains cas où l'on auroit beſoin de faire agir pluſieurs tours pour fabriquer divers petits ouvrages. Ceux qui n'auroient pas pu concevoir aſſez nettement le principe de ce tour ingénieux pourront conſulter le grand Ouvrage que M. Pingeron donnera ſur les Arts utiles ; ils y verront la figure & les développemens de ce tour deſſinés ſur les lieux ; on y trouvera encore nombre de machines que ce Voyageur a recueillies dans ſes longues courſes, où il a toujours eu en vue l'état actuel de l'induſtrie des Peuples de l'Europe & les progrès qu'ils ont faits dans les Arts libéraux & méchaniques. Ces objets intéreſſants ſont cependant ceux dont les Livres de voyages ne parlent point, ou dont ils ne traitent que d'une maniere ſi vague, qu'elle devient inutile aux Manufacturiers & aux Artiſtes. Montconys, Voyageur François, & Uffenbach, Voyageur Allemand, ſont preſque les ſeuls exempts de ce reproche.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *1 Février 1769.*		BORDEAUX *le 20 Janv. 1769.*		LYON. *le 24 Janv.*	
Amſterdam,	55 ¼	Amſt.	55	Amſterdam,	55 ¼
Lond.	32	Lond.	31 7 8e	Auguſte,	51 ½
Hambourg,	181	Hamb.	26 ¼	Vienne,	51 5 8e
Madrid,	14 18	Paris echu,	⅛ p. ⅝ p.	Londres,	31 15 16e
Cadix,	14 18	*du 23 Janv.*		Livourne,	95 5 8e
Livourne,	95 ½	Amſterd.	55 ⅛	Genes.	93 ¾
Lyon,	5 8e p.	Londres,	31 15 16e	Madrid.	74 ¼
		Hamb.	26 3 8e	Cadix,	74 5 8e
		Paris échu	⅛ p. ⅝ p.	Paris,	½ perte.
				Marſeille,	2 ¼ p.
				Dépôt pour écrire	¾
				Piaſt.	48 12 6

AVIS.

A vendre un Berceau de fer de ſoixante-deux pieds de long ſur ſept pieds de profondeur, formant deux ſuperbes Tourelles aux deux extrêmités, & un beau Tympan au milieu, où l'on peut mettre une grande Statue. Ce Berçeau forme auſſi des Pilaſtres & de

grands Panneaux. On vendra le fer & le treillage enſemble ou ſéparément. Il faut s'adreſſer au Portier de M. le Comte de Bars, rue Traverſiere Bute S. Roch.

AUTRE.

Il y a à Saint-Amand en Flandre à louer une très belle Manufacture de Fayance ſituée ſur un vaſte terrein, tenant à la riviere de l'Eſcarpe, qui procure une grande commodité pour tirer les terres, les bois, & transporter des marchandiſes : on y trouve tous les uſtenſiles néceſſaires, marchandiſes crues, cuites & émaillées pour quantité de fournées, magaſins garnis. Les perſonnes qui ſouhaiteront l'entreprendre, ſoit ſeule ou en ſociété, auront les aiſances telles qu'elles les demanderont; elles peuvent s'adreſſer chez le ſieur *Duwez*, Directeur de la Poſte aux lettres à Saint-Amand, & il leur donnera les renſeignemens dont elles auront beſoin.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, au 1 Février 1769.*

		℔	s	
Or de Portugal, à . .	712			marc.
Du Mexique à . . .	704			
Du Perou à	696			
Les guinées à	710			
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10		
Or à 20 karats à . . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	48	17	6	

FINANCES.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Données à Verſailles le 12 Janvier 1769.

Qui autoriſent le Garde du Tréſor royal à dater les Quittances de Finance, du jour du mois de Décembre dernier, qu'il aura reçu les capitaux des Rentes viageres, créées ſur une ou deux têtes, par Edit dudit mois de Décembre.

CHARGES A VENDRE.

Charges de Sénéchal au Siege Préſidial & Sénéchauſſée de Nantes, & de Juge-Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité de ladite Ville, auxquelles ſont jointes deux Charges de Préſident au Préſidial, avec gages, penſions & émolumens conſidérables, & de très-beaux droits, entr'autres, celui de préſider eans l'Ordre du Tiers-Etat, aux Etats de Bretagne, lorſqu'ils ſe tiennent à Nantes ou dans toute autre Ville du Comté Nantais. Il faut s'adreſſer à M. *Bellabre*, Titulaire & Propriétaire deſdites Charges; ou à Maîtres *Moricet*, *Jalabert* & *Fouquereaux*, Notaires à Nantes.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^t J. 1769.
Drouet,	35^e.	C.	9
De Lauge,	48^e.	F.	9
Philippes,	52^e.	A.	7
De S^t. Janvier,	55^e.	A.	9

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Janv. 1769.	*Lundi 30.*	*Mardi 31.*	*Mercredi 1 Fév.*
Ac. des Indes.	1182 ½	1182 ½	1180
Emp. de la Com.			423
Prom. à 5 p ⅌.	25 3 m.		
Prom. à 4 p ⅌.	42 ½	42 ½ 43	42 ½
Ac. des Fermes.	852 ½	855	855.
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	8	8 ½	8 ½
3^e. Loterie.		1 ½ 1769 b. 1 p ⅌	1 p ⅌ 1770 b. 2 p ⅌
Annuités.	60	60 (1770	60 (176
Coup. d'An.		303.	302
Emp. de 50 mil.	39	39	39
Emp. de 30 mil.	40 ½	41	41
Col. 1759.			
Canada.	46	46 ½	46 ½
4^e. L. Epoques.	15 12^e 20.	14 ½ 12^e 19 ½	14 ½ 12^e 19
Nouette	40	40 ½	40 ½
Ac. de la caiſſe	1055	1055	1055
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.		4^e 360 5^e 350 2^e	2^e 407 3^e 383.
		(407	
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 10.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François faiſant l'encombrement de 660 tonneaux, ſix Anglois de 336, trois Hollandois de 154, & un Eſpagnol de 70 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Union*, Capitaine *Tobie Noſten*; les *Trois Freres & Sœurs*, Capitaine *Jean François Toulorge*, venant tous deux de Bordeaux chargés de 288 bariques de vin, prunes, vinaigre, liqueurs & 56 pieces d'eau-de-vie; les *Deux Belles Sœurs*, Cap. *Phil. Vandombe*, venant de Cette chargé de 124 pieces d'eau-de-vie, 13 futailles & caiſſes de verdet & autres marchandiſes; l'*Aimable Adélaide*, Capitaine *Jean Teſſenaer*, venant de Marennes chargé de 152 muids 18 boiſſeaux de ſel, 72 tierçons de vinaigre; la *Demoiſelle Louiſe* de Cherbourg, Capitaine *Nicol. Pottevin*, venant de Cherbourg chargé de 33 quarts 10 barils de beurre, 66 quarts 39 barils de lard; la *Liberté*. Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport chargé de tabac en côtes, ſtockvis & autres marchandiſes; des Anglois; le *Propriétaire*, Capitaine *John Bubbers*, venant de Roterdam avec 35 pieces de genievre; le *Thiery*, Capitaine *Humphy Taylor*, venant de Glaſcow chargé de 213 boucauts de tabac en feuilles; le *Gedeon & Hannagh*, venant de Londres avec tabac en feuilles, fer, plomb & autres marchandiſes; la *Betty & Peggy*, Capitaine *Thomas Hour*, venant Rush; le *Devoir*, Capitaine *Benjamin Stevens*, venant de Rocheſter; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Jean Cannor*, venant de Dublin; le *Saint Georges*, Capitaine *Thomas Cappel*, venant de Londres ſur leſt ainſi que les trois précédens; des Hollandois, la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant d'Oſtende avec toile blanche & rayée, citrons, oranges & autres marchandiſes; le *Jeune Jeſſe*, Capitaine *Jeſſe Obbes Dehéer*, venant de Schiedam; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, venant de Terveer chargés tous deux de 205 pieces de genievre & d'une caiſſe de porcelaine; la *Notre-Dame du cœur*, Capitaine *Antoine de Mandietta*, venant de Bayonne chargéde 241 bariques, 48 demies bariques de vin, 23 balles de plumes d'oies & quelques autres marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 10 Navires François faiſant 1025 tonneaux, 5 Hollandois de 344, deux Anglois de 122, & un Pruſſien de 80 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Eliſabeth*, Capitaine *Louis Moineau*, allant à Bayonne chargé de différents ballots d'étoffes provenant des Manufactures du Pays; la *Marie Genevieve* du Conquet, Capitaine *Yves le Bars*, allant à Saint Malo avec harengs & graine de lin; la *Reine* des Sabies, Capitaine *André Biteau*, allant à Bordeaux chargé de cloux, ſuif, amidon & autres marchandiſes; la *Marie*, Capitaine *Ch. Mathieu Hardouin*; les *Quatre Freres*, Capitaine *Pierre Aizain*, allant tous deux à Cette; le *Théodore* de Boulogne, Capitaine *Jacques Louis Duhamel*, allant à Bordeaux; l'*Euſtache Saint Pierre* de Calais, Capitaine *Louis Etienne Tribou*, allant à la Rochelle; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Pierre Brilliard*, allant aux Iſles Canaries; les *Deux Freres* de Cette, Capitaine *Jean Pierre Charles Naturel*, allant à Marſeille; le *Saint Jacques* de Dieppe, Capitaine *Ant. Laurent François*, allant à Dieppe ſur leſt ainſi que les précédens; des Hollandois, le *Jean Albert*, Capitaine *de Haan*, allant à Amſterdam chargé de vin, ouvrages d'ozier & au- marchandiſes; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Ary Maat*, allant à Terveer; la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, allant à Fleſſingue, chargés tous deux de futailles vuides; le *Weſlerhoudt*, Capitaine *Jean Bartels*, allant à Nantes; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſen*, allant à Oſtende ſur leſt ainſi que le précédent; des Anglois, le *William & Robert*, Capitaine *Robere Tickel*, allant à Dublin chargé d'eau-de-vie & d'autres marchandiſes; la *Britannia*, Capitaine *John Stanbanck*, allant à Londres avec eau-de-vie; les *Deux Sœurs* d'Embden, Capitaine *Dirck Janſen Wever*, allant à Embden chargé de tabac en côtes.

DE NANTES.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 13 au 20 Janvier 1769 5 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Eole*, Capitaine *Berthaut*, allant en Guinée; la *Catherine*, Capitaine *Terrien*, allant

à la Guadeloupe ; le *Dom Quichotte*, Capitaine *Percot*, allant à Veniſe avec ſucre terré ; l'*Américaine*, Capitaine *Bartaré*, allant a Rochefort ; le *Petit Saint Jean*, Capitaine *Pierre Turbé*, allant à Rouen avec froment ; des Etrangers ; le *Jean Enke*, Capitaine *Age Simon* ; le *Claas Clippes*, Capitaine *Jean Teves Stuerman*, allant tous deux à *Bruges* ; le *Soleil Levant*, Capitaine *Abraham Wibes* ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Eraſmus Cornelis Grey*, allant tous deux à Middelbourg avec vin Nantois & d'Amont, pruneaux & ſucre ; la *Notre-Dame du Chemin*, Capitaine *Pierre Munoz*, allant à Saint Ander avec bougies, chandelles, fayance, ſavon & toile.

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 8 au 15 Janvier 1769, il a été exporté de cette Ville par trois Navires Hollandois, 2 Eſpagnols & 5 François, les marchandiſes ſuivantes ; ſçavoir, pour *Bruges*, 165 tonneaux de vin & 10 tonneaux d'eau de-vie ; pour *Middelbourg*, 60 milliers de brai & 110 tonneaux de vin ; pour *Bilbao*, 500 conques de bled d'inde, 500 conques de froment, 38 futailles d'eau de-vie & 16 caiſſes de ſavon ; pour *Lisbonne*, 4160 conques de froment, 3 bariques 62 barils de farines ; pour le *Ferol*, 40 tonneaux de bled d'inde & 500 conques de farines ; pour *Saint Sebaſtien*, 800 conques de bled d'inde ; pour *Saint Ogne*, 1000 conques de bled d'inde ; pour *Port Louis*, 100 milliers de réſine & 300 planches de pin.

IMPORTATION.

Il eſt arrivé dans le même Port & dans le même eſpace de temps 15 Bâtimens François & 1 Eſpagnol, ce dernier venant du Havre avec 332 balles de lin ; des premiers, 1 venoit de S. Malo avec 850 quintaux de morue, 1 de Saint Sébaſtien avec 68 bariques de vin, 11 ſacs de cacao, 16 balles de peaux de cacao, 8 balles de papier & 8 balles de poivre ; 1 du Paſſage avec 300 pains de brai, 2 ballots de peaux & 800 fanegues de froment ; 1 de Pont l'Abbé avec 50 tonneaux d'avoine, 1 tonneau 4 boiſſeaux de feves ; 1 de Nantes avec 38 tonneaux d'avoine, 30 ballots de differentes marchandiſes, & 10 futailles de cacao ; 1 des Sables d'Olonne, 1 de la Perrotine, 1 de Seudres, 1 d'Oleron, chargés tous quatre de 326 muids 21 boiſſeaux de ſel, 1 de Lisbonne, 1 de Greneſey, 1 du Ferol, 1 de Vannes, 1 d'Aurai & 1 de Breſt, tous fix ſur leſt en pierre, en terre & en ſable.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Février.

AGRICULTURE.

Suite des Obſervations ſur les Sels, par rapport à la végétation.

ON a vu dans la derniere Gazette le ſyſtême de M. Wallerius ſur les ſels auxquels on attribue une vertu végétative. Ce Naturaliſte ne pouvant ignorer ce qu'on lui objecteroit, rapporte les raiſons ſur leſquelles ſe fondent ceux qui regardent le ſel comme étant propre à la végétation.

On ſe croit autoriſé, dit en ſubſtance l'Auteur, à attribuer au ſel les cauſes de la fertilité, par la raiſon que quelques Anglois fertiliſent ordinairement leurs terres, les uns avec des plantes marines mêlées avec l'argille de la mer, comme on le fait dans la Province de Cornouaille, ſuivant le rapport de Cambden; d'autres avec le ſable de la mer, comme Childery en fait mention dans ſon Hiſtoire naturelle. Plus ce ſable eſt tiré du fond de la mer, plus il eſt fertiliſant, diſent les Partiſans de cette opinion, parce qu'alors il contient une plus grande quantité de ſel commun. Quelques Auteurs rapportent auſſi que les Gothlandois font du ſumier avec quelques herbes marines, comme de l'éponge d'eau, de la mouſſe de mer & de l'algue, qu'ils mettent en tas pour les laiſſer pourrir. Ils ajoutent encore, pour appuyer leur ſentiment, qu'on a quelquefois vu des perſonnes réuſſir à fertiliſer leurs terres avec du ſel commun; ce qui a engagé M. Pott à ſoutenir dans ſon *Traité du Sel*, page 31, que le ſel commun calciné & mêlé avec de la chaux, ou même avec du nitre ou de l'urine, peut contribuer à la fertilité. Ils terminent enfin leurs raiſons en aſſurant qu'on peut prévenir le *charbon* avec l'eau de ſel commun.

M. Wallerius refute ainſi les raiſonnemens qu'on vient de voir.

1°. Les végétaux putréfiés, tant marins que terreſtres, ne différent que peu ou point du fumier, & doivent néceſſairement être de la même utilité aux plantes; en ſorte qu'on attribue mal-à-propos à certains ſels ce qui n'eſt uniquement que l'effet d'une matiere putréfiée.

2°. L'Auteur convient que le ſable de mer, employé convenablement, peut contribuer en quelque choſe, & accidentellement, à la fertiliſation, comme il l'a déja inſinué. Il croit encore que les plantes réuſſiſſent mieux dans cette eſpece de ſable employé convenablement, à cauſe de l'humidité qu'il conſerve, & du manque des particules de fer qui ſe trouvent ordinairement mêlées avec le ſable de terre; mais il penſe qu'on ne doit pas conclure de-là que le ſel marin procure la fécondité.

3°. Il replique à ceux qui en appellent à l'expérience, qu'elle ne nous laiſſe pas douter que les ſels rendent les terres ſtériles plutôt que de les fertiliſer. On lit dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, qu'un grand nombre de perſonnes ayant eſſayé de fertiliſer leurs terres avec du ſel marin, avoient été obligées dans la ſuite de les laiſſer en friche pendant ſept ans. L'Ecriture Sainte nous apprend qu'on s'étoit autrefois ſervi de ſel commun pour rendre les terres ſtériles. On voit par-là quel jugement on

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

doit porter de ces raiſonnemens qui ne peuvent ſe confirmer par aucune véritable expérience.

Cependant, ajoute M. Wallerius, le ſel commun peut être de quelqu'uſage, ſi l'on ſçait s'en ſervir avec meſure & proportion, & qu'on le mêle comme il faut; car en l'employant comme un moyen, & avec économie, il ſubtiliſe & diſſout les parties graſſes & onctueuſes des terres, & les rend miſcibles avec l'eau. Par cette raiſon, il arrive quelquefois que le ſel commun paroît fertiliſer d'une maniere étonnante, & ſur-tout lorſque les eaux de la mer viennent à ſe déborder, elles avancent conſidérablement la végétation, en humectant les terres, & en y introduiſant leurs parties graſſes.

M. Wallerius termine cet article, en remarquant que c'eſt par erreur qu'on attribue uniquement au *ſel commun* ou *marin* la fertiliſation qui eſt une ſuite des inondations de la mer, tandis qu'on doit auſſi l'attribuer à la graiſſe de l'eau marine & à l'humectation qu'elle cauſe dans les terres. Les inondations du Nil dans l'Egypte auroient dû le faire comprendre.

L'Auteur examine enſuite ce qu'on doit penſer du nitre. Nous en parlerons dans une autre Gazette.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AUCH.		DIJON.		MONTAUBAN.		POITIERS	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
AUCH.	23 19	Arnay-le-Duc.	20	Cahors.	23 18 11	Chatelleraut.	21 12
Auvillars.	20 12 6	Avallon.	21 12	Cauſſade.	26* 10	Chatillon.	24 10 11
Beaumont.	23 10 4	Autun.	22 12	Figeac.	22 15 2	Confolens.	17* 14
Fleurance.	18*	Auxerre.	23 4	Gourdon.	20 7	Fontenay.	22 10
Girons.	20 5	Auxonne.	23 12 6	Lauzerte.	24 19 2	Les Sables.	26* 2
Grenade.	25* 10 6	Bar-ſur Seine.	21 3	Milhau.	25	Nyort.	20 14
Layrac.	22 8	Beaune.	21 8 2	Moiſſac.	25 3 1	POITIERS.	22 17 1
Iſle Jourdain.	23 12 5	Belley.	30*	MONTAUBAN	22 18 2	St. Maixent	21 16 10
Mirande.	21	Bourbon-Lan.	21 12	Murdebarrez.	18* 1	Thouars.	19 16
Montrejau.	22 13 6	Bourg.	23	Rhodez.	23 2 6		
Muret.	25	Châlon.	25 11 2	Ste. Affrique.	24 18 3		
Nogaro.	19 3 2	Charolles.	23 12 6	St. Antonin.	22 8 7		
Tarbe.	23 8 9	Châtil.ſur-Sei.	22	Villefranche.	20 16 3		
		DIJON.	22 8				
		Gex.	29 4 4				
		Mâcon.	26 8				
		Nuits.	19* 10				
		Saulieu.	20 3 8				
		Semur-en-Aux.	21 17				
		Seurre.	23 2 10				
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	22 4	From. le ſep.	23 1	From. le ſep.	23 2 11	From. le ſep.	21 19 2
Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	3	Pain la liv.	2 5	Pain la liv.	2 5
Avoine le ſ.	9 6 3	Avoine le ſ.	7 6 8	Avoine le ſ.	7 19 1	Avoine le ſ.	7 5 9
Foin le q.	2 7 8	Foin le q.	2 15 9	Foin le q.	2 17	Foin le q.	3 2 3
Paille le q.	1 2	Paille le q.	1 6 9	Paille le q.	1 5 10	Paille le q.	1 5

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 25 juſqu'au Samedi 8 Janvier 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 98 muids 11 ſept. de froment, 8 muids 7 ſeptiers de ſeigle, & 314 muids 4 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 230 muids 7 ſeptiers de froment, 5 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 833 muids 2 ſeptiers de farines, ce qui a fait 329 muids 6 ſeptiers de froment, 13 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 1146 muids 6 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 29 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 145 muids 8 ſeptiers, ce qui a fait 174 muids 8 ſeptiers.

Le Samedi 28 Janvier, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1664 muids 7 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 342 muids 11 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 1321 muids 8 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔ 10 ß; le ſeigle, de 18 ℔ 10 ß à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 33 ℔ 5 ß *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 10 ß à 2 ℔ 15 ß 9 d. le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 17 ß 6 d. à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 d. à 3 ß 7 d. ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 d.; id. de Paris, de 3 ß 3 d. à 3 ß 6 d.; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 d.; pain bis de Paris, de 2 ß 9 d. à 3 ß.

LETTRE

De M. Thierriat *en réponſe à M.* Hic Fame.

MESSIEURS,

J'ai lu avec plaiſir dans votre Gazette N° 6 la lettre de l'Anonyme qui a entrepris de combattre mon ſyſtême ſur les principes de la fécondité des terres. Il nous dit qu'il ne peut s'acoutumer à l'ineptie que j'attribue à la terre, & qu'il croiroit volontiers que ce n'eſt pas ſans deſſein que vous faites ſuivre ma lettre de quelques obſervations de M. Wallerius, qui ne dégrade pas ainſi cet élément des qualités que tous les Philoſophes & les bons Cultivateurs lui ont attribuées juſqu'à nos jours.

Je réponds à cela que je ne ſuis pas du tout ſurpris de ſa répugnance pour mon ſyſtême, que je l'annonce depuis vingt ans à quiconque veut l'entendre, & que juſqu'à préſent je n'ai pu le perſuader qu'à un petit nombre de Cultivateurs. Je ne connois pas aſſez les principes chymiques de M. Wallerius, pour pouvoir dire s'ils ſont contraires ou favorables à ce ſyſtême. Je me ſuis borné juſqu'à préſent à dire à nos Laboureurs que l'eau étoit un baromêtre ſûr pour connoître les terres & pour être en état de diſtinguer leurs bonnes & mauvaiſes qualités. Je m'en ſuis tenu là, parce que cette voie eſt plus ſimple, plus courte & plus à leur portée que les obſervations de M. Wallerius, qui ne peuvent guères convenir qu'aux Sçavans.

Je conviens avec l'Anonyme que les Philoſophes & les bons Cultivateurs ont toujours regardé la terre comme féconde par elle-même; mais je vais lui prouver que c'eſt cette fauſſe opinion qui nous a empêché juſqu'à préſent de faire de véritables progrès dans l'Agriculture. Les Auteurs qui ont écrit ſur cette ſcience, & qui ſuppoſent à la terre ſa propre fécondité, ne s'accordent pas entr'eux; ſouvent ils ne s'accordent pas eux-mêmes, & je connois des ouvrages dont on fait cas, qui ſont autant capables d'égarer les Cultivateurs que de les éclairer. Pour prouver la vérité de ce que je dis, voyons ce que nous diſent M. de la Quintinie & M. Duhamel; ce ſont deux hommes célébres, dont les ouvrages ſont eſtimés.

M. de la Quintinie, après nous avoir donné la terre comme féconde par elle-même dès l'inſtant de ſa création, nous dit qu'elle ſéche & s'épuiſe quelquefois juſqu'au point de ne pouvoir plus rien produire: il ajoute, qu'après un certain temps de repos, ces terres épuiſées ſe rétabliſſent d'elles mêmes dans leur fécondité naturelle; mais quand il eſt queſtion de nous dire les cauſes qui peuvent opérer ces divers changemens, il garde le ſilence & ne dit mot. Il eſt certain que les terres s'uſent & s'épuiſent, & qu'après un certain temps de re-

pos, elles peuvent ſe rétablir d'elles-mêmes dans leur fécondité ordinaire : ces faits ſont exactement vrais, ils ſont fondés ſur l'expérience ; mais on ne parviendra jamais à les expliquer d'une maniere claire & ſatisfaiſante, qu'en abandonnant l'ancien ſyſtême & en diſant, comme je fais, que la terre n'eſt qu'une ſimple matrice propre à recevoir les graines, & que les ſucs propres à la nourriture des plantes lui viennent des influences de l'air & des différens amendemens. En la conſidérant ſous ce point de vue, il eſt aiſé de concevoir qu'à force de produire elle peut s'épuiſer, & que pendant le repos qu'on lui donne, elle ſe trouve en état de recevoir de nouveaux ſucs dans ſes pores, & de réparer par-là les pertes qu'elle a faites en produiſant.

Il eſt vrai que M. de la Quintinie conſeille de défoncer les terres des jardins ; mais l'Anonyme ne peut tirer aucun avantage de l'objection qu'il me fait à ce ſujet. En voici la raiſon. M. de la Quintinie, en faiſant défoncer les terres, ne manquoit jamais de faire porter, quelque temps après, ſur le bord des tranchées une bonne quantité de fumiers ; & quand il vouloit faire remplir ces tranchées, il en donnoit la commiſſion à deux hommes ; l'un avec une beche remettoit les terres, & l'autre avec une fourche répandoit à meſure le fumier également par-tout. Or, la fertilité des terres de ces tranchées ne doit être attribuée qu'à l'abondance de fumiers que M. de la Quintinie y faiſoit répandre.

M. Duhamel, bien différent de M. de la Quintinie, nous dit dans le premier volume de ſon Traité ſur la Culture des Terres, que la terre contient une ſi grande quantité de ſucs nourriciers, qu'on n'a pas à craindre de l'épuiſer : après cela, il paroît ſe contredire, en diſant que la terre rouge, qu'on trouve au-deſſous de la bonne terre, eſt infertile, mais qu'à la ſuite elle peut devenir bonne ; il auroit dû nous dire ce qui l'a obligé d'admettre des terres infertiles : après avoir dit ailleurs que la terre contient des ſucs inépuiſables, il auroit dû nous dire en même-temps ſur quoi il ſe fonde, quand il avance qne ces terres infertiles peuvent devenir bonnes. Il ne l'a pas fait & il a eu raiſon ; car des idées ſi différentes ne ſont pas faciles à concilier. Or, je demande à l'Anonyme ſi le Cultivateur, qui cherche à s'inſtruire, peut tabler ſur quelque choſe de certain, en liſant les ouvrages de M. de la Quintinie & M. Duhamel ?

L'Anonyme nous dit que la terre contient des ſels & des huiles ; que ces ſels & ces huiles ſont eux-mêmes partie de la terre ; que ſi les eaux de pluie, les roſées & les neiges ſont de quelque utilité aux plantes, c'eſt par les ſels & les huiles qu'elles y portent, & que ces ſels ont été tirés de la terre & lui ſont ainſi rendus. Si ce raiſonnement eſt fondé, il ſe trouvera que la terre travaille en vain & fort inutilement, puiſque les eaux de pluie, les roſées & les neiges, comme de ſimples voiturieres, ne font que lui rendre les mêmes ſels & huiles qu'elle exhale. Je penſe là deſſus différemment, & je dis que les matieres que la terre & les eaux exhalent, & qui paſſent dans l'atmoſphere, conſiſtent dans différentes particules hétérogenes, qui n'ont aucuns principes de fécondité avant leur élévation ; que ce n'eſt qu'après que ces particules hétérogenes ont été affinées & bien élaborées dans le ſein de l'air, qu'elles ſe trouvent avoir ces principes de fécondité, & que ce ſont les eaux de pluie, les roſées & les neiges, &c. qui s'étant imprégnées dans l'air de ces mêmes principes de fécondité, les rapportent & les dépoſent ſur la terre, qui par-là ſe trouve fertiliſée & en état de fournir à la nourriture des plantes. Pour prouver la vérité de mon dire, j'obſerve que les eaux communes qui ſéjournent ſur la terre, & dont les Jardiniers ſe ſervent pour les arroſemens, ne font pas, à beaucoup près, le même bien aux terres & aux plantes, que les eaux de pluie que l'air dépoſe : on ne peut me conteſter cette vérité. Donc les eaux de pluie ont des qualités nutritives que les eaux communes n'ont pas & qu'elles ne peuvent avoir avant leur élévation dans l'air.

L'Anonyme nous ayant dit que la terre contient des ſels & des huiles qui contribuent à ſa fécondité, convient enſuite qu'au-deſſous d'une terre franche, & à quatre à cinq pouces de profondeur, on trouve quelquefois l'argille ou une terre compacte qu'on nomme la maille. Il dit que ſi on ramenoit cette mauvaiſe terre ſur la ſuperficie du champ, il deviendroit infructueux juſ-

qu'à ce que l'air, le ſoleil & les pluies euſſent perfectionné cette maille.

Voilà donc une terre infertile au-deſſous de la bonne à quatre à cinq pouces de profondeur, de l'aveu de l'Anonyme. Or, je lui demande, & le prie même très-inſtamment, de vouloir me dire la cauſe de l'infertilité de cette terre maille, & en même temps comment & par quel moyen l'air, le ſoleil & la pluie peuvent la perfectionner & la bonifier : il ſera bien habile s'il peut me donner la-deſſus une réponſe ſatisfaiſante, ſans adopter mon ſyſtême.

J'ai dit dans ma lettre qu'on châtroit les terres, & qu'on les rendoit infertiles quand on les labouroit trop profondément. Ce fait, qui eſt inconteſtable, prouve évidemment que les terres ne ſont fécondes que juſqu'à une certaine profondeur. L'Anonyme évite de me répondre ſur cet article, & ſe borne à me dire que je ne peux lui conteſter, ſans aller contre l'expérience, qu'une terre neuve produit mieux qu'une terre cultivée de longue main. Je réponds à cela qu'il iroit lui-même contre l'expérience, s'il ne convenoit pas que les terres ſe châtrent & deviennent infertiles quand on les laboure trop profondément, & qu'en partant de-là & de ce qui vient d'être dit ſur la terre maille, il n'eſt pas fondé à ſoutenir qu'une terre neuve, qu'on ramene ſur la ſuperficie, doit toujours produire mieux qu'une terre cultivée de longue main.

L'objection que l'Anonyme me fait ſur les décombres ou immondices des granges, me donne lieu de croire qu'il n'a jamais ſçu en quoi elles conſiſtent. Les Laboureurs, pour conſerver leurs grains, & les empêcher de ſe reſſentir de trop d'humidité, dépoſent tous les deux ou trois ans, & même plus ſouvent, ſur le terrein de l'intérieur de leurs granges une certaine quantité de bois & des pailles de toutes eſpeces. Quand ces bois & ces pailles ſont pourris & conſommés juſqu'à un certain point, ils les enlevent, ſans toucher aux terres de leurs granges, & cela forme un leger engrais dont ils ſçavent profiter. L'Anonyme ne peut donc tirer aucun avantage de cette objection : s'il en a quelques-autres à me faire, s'il a même des doutes ſur le contenu de cette lettre, il peut me les propoſer, & j'oſe l'aſſurer que je les recevrai avec plaiſir.

OBSERVATIONS

De M. Buc'hoz ſur la Doradille & la Buſſerole (a).

Si l'on ſe bornoit à connoître ſimplement les végétaux, on n'auroit qu'une connoiſſance ſtérile, & qui ne pourroit ſatisfaire que la ſimple curioſité. Auſſi ne s'eſt on pas reſtreint à des notions purement botaniques. On a cherché de quelle utilité pouvoit être tel ou tel végétal, & ces recherches ont procuré de grands ſecours aux humains en toutes ſortes de genres. Mais toutes les propriétés des plantes ſont elles bien connues, & n'avons nous plus rien à deſirer ſur cet objet? L'expérience journaliere nous prouve que nous avons encore bien du chemin à faire pour parvenir à cette connoiſſance parfaite qui nous ſeroit ſi néceſſaire & dont nous tirerions de ſi grands avantages. Dans les ſiecles d'ignorance & de ſuperſtition, on attribuoit à certaines plantes des vertus ſupérieures, ſi elles étoient cueillies ſous telle ou telle conſtellation ; la *verveine* ſur-tout opéroit, diſoit-on, de ſi grandes merveilles, qu'elle fut appellée l'*herbe aux Sorciers*. On ne finiroit pas, ſi l'on rapportoit tout ce qu'il étoit poſſible de faire avec de certaines herbes. Ces idées remontent à la plus haute antiquité, & ont fourni le ſujet des prodiges que la fameuſe Medée opéra lorſqu'elle rajeunit le vieil Eſon. Sans aller chercher chez l'Etranger des exemples de pareilles ſuperſtitions, quel reſpect n'avoit-on pas pour le *gui de chêne* que les Druides cueilloient le premier de l'an avec tant de cérémonies ?

Mais en ceſſant d'admettre du merveilleux dans les plantes, on a attribué à pluſieurs plus de vertus qu'elles n'avoient en effet. C'eſt ce que la Médecine éclairée de notre ſiécle a découvert, & ce qu'elle découvre tous les jours ; elle fait même uſage avec ſuccès des végétaux qu'elle avoit négligés.

Le but de M. Buc'hoz, en rapportant l'hiſtoire des végétaux, eſt de les préſenter pour ce qu'ils valent effectivement ; & comme l'autorité d'un ſeul homme ne ſeroit pas

(a) *Vingt-cinquième Lettre.*

ſuffiſante pour nous convaincre, il a ſoin de s'appuyer de celle des plus grands Maîtres.

La colique néphrétique eſt une maladie cruelle, occaſionnée par les ſables & graviers. M. Buc'hoz avoit déja indiqué dans ſa quatorzième Lettre quelques végétaux propres à combattre cette maladie. Il s'en occupe encore dans la 25^e, & propoſe la *doradille*, connue plus communément ſous le nom de *ceterac*, plante qui croit en abondance dans les pays chauds & pierreux, & dont les montagnes d'Andalouſie, de Caſtille, d'Arragon, de Catalogne & de Valence ſont couvertes. Ce végétal eſt de la famille des capillaires. M. Morand, Chirurgien Major de l'Hôtel royal des Invalides, eſt le premier qui l'a fait connoître en France, & qui s'en eſt ſervi avec le plus grand ſuccès contre la gravelle. M. Miſſa, Docteur Régent de la Faculté de Paris, n'a pas été moins heureux lorſqu'il l'a employée pour le même cas. La maniere d'en faire uſage eſt marquée dans la Lettre que nous annonçons.

Malgré tant de ſuccès, M. Buc'hoz paroît incliner pour l'uſage de la *buſſerole*, plus connue ſous le nom d'*uva urſi*; il regarde cette plante comme étant plus active pour les maladies occaſionnées par les *calculs*. Les perſonnes qui ont le malheur d'en être affligées peuvent conſulter ſa 14^e & 25^e Lettre. Ceux qui voudront faire uſage de l'une ou de l'autre plante en trouveront de toute fraîche à Paris chez M. *Merceron*, Apothicaire, rue des Prouvaires.

Ecole Veterinaire de Paris.

Le Mardi 31 Janvier 1769, il y eut une ſéance publique à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat y préſida, & l'Aſſemblée fut compoſée de beaucoup de perſonnes de diſtinction. Le concours, dont l'objet étoit les os du cheval, conſiderés en général & en particulier, fut ouvert par un diſcours que prononça le nommé Simon, d'Hirſinghen en Alſace, & Chef de Brigade, ayant contribué à l'inſtruction du plus grand nombre des Eleves dans cette partie.

Ceux qui ſe préſenterent, au nombre de ſeize, furent les nommés Tribaut de la Ville de Metz, Quedeville de la Généralité de Caën, Weber, envoyé à cette Ecole par S. A. E. de Saxe, Picard de la Province de Brie, Gervi de la Généralité de Moulins, Manque du canton de Berne, entretenu par M. le Baron de Travers, Baſin par M. le Marquis de Traiſnel, Tilleul par M. le Prince de Monaco, Godin, Marechal-des-Logis du Régiment Dragon d'Autichamps, Aubert de la Généralité de Champagne, Milans, Cavalier au Régiment Royal, Habert de la Généralité de Bourges, Hardouin, entretenu par les Etats de Provence, Thorel, Carabinier, Gauvillier, Cavalier au Régiment du Meſtre de Camp Général, & Plantier, Dragon de la Légion d'Haynault.

Les nommés Aubert, Weber, Godin, Hardouin, Tribaut, Quedeville & Thorel furent également jugés dignes d'obtenir le prix. Le nommé Weber, content de la Gloire inſéparable des ſuffrages qui lui furent juſtement accordés, renonça à l'avantage dont le haſard pouvoit le favoriſer; les ſix autres ayant tiré au ſort, le nommé Aubert fut le plus heureux.

Gervi, Tilleul & Milans obtinrent le premier *acceſſit*, Plantier & Manque le ſecond, & l'Aſſemblée applaudit au zele & aux efforts de ceux des autres Eleves qu'elle entendit avec une grande ſatisfaction.

Annonces de livres.

Dictionnaire raiſonné des Eaux & Forêts, &c. Par M. Chailland. 2 vol. in-4°.

Age des Bois. Il eſt défendu aux Particuliers de couper leurs taillis, qu'ils n'aient au moins l'âge de dix ans. *Article premier du tit. 26.*

Il eſt auſſi défendu aux Particuliers d'abbatre leurs baliveaux ſur taillis, qu'ils n'aient atteint l'âge de quarante ans; & les arbres de haute futaie, qu'ils n'aient atteint l'âge de cent vingt ans.

Les défenſes faites aux Particuliers de couper leurs bois taillis avant dix ans, & leurs baliveaux avant quarante ans, ont été renouvellées par un Arrêt de réglement du Conſeil du 19 Juillet 1723, qui ordonne que les Edits & Réglemens, notamment l'Ordonnance de 1669, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; en conſéquence, tous Particuliers, ſans diſtinction, ſeront obligés d'attendre que leurs taillis aient au moins l'âge de dix ans, d'y réſerver ſeize

baliveaux par arpent, à chaque coupe, outre ceux qui doivent être réſervés lors des coupes précédentes, leſquels ils ne pourront couper qu'ils n'aient atteint au moins l'âge de quarante ans; ſeront tenus de faire déclaration au Greffe de la Maîtriſe avant que de les abattre, afin que les Officiers puiſſent reconnoître leur âge & qualité, ſous peine de 300 liv. d'amende; enjoint aux Officiers des Maîtriſes de viſiter les bois des Particuliers, pour reconnoître ſi les réſerves des baliveaux ont été faites exactement; & aux ſieurs Grands-Maîtres d'y tenir la main, &c.

Autre du 13 Septembre 1729, qui même fait défenſes aux Cours de Parlement, aux Intendants, Sénéchaux, & autres Juges qui font des baux, tant des bois ſaiſis réellement que de ceux appartenants aux Religionnaires fugitifs, d'y comprendre les bois taillis, qui, pendant le cours des baux, ne pourront atteindre l'âge de dix ans, & leur enjoint de les en excepter, & aux Grands-Maîtres d'y tenir la main.

A l'égard des bois Eccléſiaſtiques & Communautés, ils doivent être réglés en coupes ordinaires de vingt-cinq ans. L'Auteur renvoye à *Bois des Eccléſiaſtiques.*

Aire, en terme de Fauconnerie, eſt le nid d'un oiſeau. Il eſt défendu à toutes perſonnes de prendre dans les forêts du Roi les aires des oiſeaux de quelqu'eſpece que ce ſoit; & en tout autre lieu, les œufs des cailles, perdrix & faiſans, à peine de 100 l. d'amende pour la premiere fois, du double pour la ſeconde, du fouet & du banniſſement à ſix lieux de la forêt pendant cinq ans pour la troiſième.

Les Gardes des Forêts, où ſe trouvent des aires, doivent être chargés de leur conſervation par acte particulier. Alors ils en ſont reſponſables.

Alevin, eſt le menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs; on le nomme plus généralement peuple. Pour l'empoiſſonnement des étangs du Roi & des Eccléſiaſtiques, le carpeau doit être de ſix pouces au moins, la tanche de cinq, & la perche de quatre. L'Auteur renvoie au mot *empoiſſonnement.*

Amas de Bois. Il eſt défendu aux Riverains des forêts du Roi d'amaſſer dans leurs maiſons plus de bois qu'il n'en faut pour leur chauffage pendant l'année. L'Auteur renvoie aux mots *Atteliers*, *Commerce* & *Riverains.*

Le mot *Amende* contient dix pages, & paroît ne rien laiſſer à deſirer ſur l'article des amendes qui concernent les Eaux & Forêts.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *4 Février 1769.*	AMSTERDAM *le 30 Janv.*	CADIX. *le 17 Janv. 1769.*	LONDRES. *le 13 Janv.*
Amſterdam, . 55 1/8	Paris, 54 1/4 cours 54 3 8e	Paris, ... 76 3/4	Amſt. à 2 uſ. . 34 10
Lond. . 31 15 16e	Lond. 34 3 1/2		Dito à une, ...
Hambourg, . . 183	Bord. . .		Hamb. . . . 33 3
	Madrid. 93 1/2 . .	Amſt. 95 1/4	Paris à un j.d.d. 31 5 16e
Madrid, . . 14 18 6	Cadix. 93 3 8e . .		D° à 2 uſ. . . .
			Bordeaux. 31 1/4 .
Cadix, . . 14 18	Lisbonne 45 1/2 . .		
	Veniſe, ...	Lond. . . 40 3 8e	Cadix. . . . 39 1/4
Livourne, . . 95 1/4	Gênes, 85 1/8 . .		Madrid, . . . 39 1/4
	Livourne, 86 5 8e		Livourne, . 49 7 8e
Lyon, 3 8e à 1/4 p.	Hamb. 33 3 8e à cours	Madrid. . . au pair	Genes. . . . .
	33 3/4		Act. des Indes. . .

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Mouchoirs de Trinquebar, de 10 à la piece ſur 2 tiers.
M C T de 22 l. 13 ſ. à 23 l. 4 ſ.
Mouchoirs de Mazulip. rouges ordin. à petits carreaux, de 8 à la piece ſur 2 tiers.
1 M R O 23 à 30 l. 2 ſ.
2 id. à 30 l. 18 ſ.
3 id. à 52 l. 5 ſ.
Dito Montialipendivy, à carreaux rouges, d'idem ſur idem.
1 M M Y 23 à 36 l.
2 idem à 38 l 3 ſ.
3 idem à 36 l. 5 ſ.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 4 Février 1769.*

	℔	ʃ		
Or de Portugal, à . .	712			marc.
Du Mexique à . . .	704			
Du Perou à	696			
Les guinées à	710			
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10		
Or à 20 karats à . . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	48	17	6	

DE BORDEAUX, *le 23 Janv. 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 45 à 47, quatriéme ſorte, 42 à 43, petits ſucres, 40 à 41, communs, 36 à 38, tête, 32 à 35. Sucre brut le quintal, de Léogane, 27 à 32, du Cap, 26 à 31, de Saint-Louis, 25 à 30, de la Martinique, 22 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19 ß 3 d. à 19 ß 6 d., d°. marchand, 19 ß, d°. vieux, 18 ß à 18 ß 6 d. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß, d°. marchand, 16 ß 9 d. à 17 ß, d°. vieux, 16 à 16 ß 6 d. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔, 5 ß, d°. marchand, 6 ℔, d°. ordinaire, 5 ℔ 10 à 15 ß. Coton Saint Domingue, le quintal, 100 à 105 ℔, d°. de la Martinique, 80 à 90 ℔, gingembre gris, 15 à 18 ß, canefice, 40 ℔, cuirs tanés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 25 à 30 ℔, rocou, 23 ℔, cacao de la Martinique, 12 ß 9 d., ſyrop de rafinerie, le quintal 14 ℔ à 14 ℔ 10 ß, Eaux-de-vie, 140 ℔ les 32 veltes.

Les prix des Chanvres & Cordages ſont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^t. J. 1769.
De Courmont,	18^e.	C.	9
Baroy,	27^e.	A.	10

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 2.*	*Vendredi 3.*	*Samedi 4.*
Ac. des Indes.	. . . . .	1180	1180 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	423	423 . . . .
Prom. à 5 p ⅝.	. . . . .	. . . . .	19 . . . . .
Prom. à 4 p ⅝.	. . . . .	42 ½ 43 . . .	43 . . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	850 52 ½ . . .	852 ½ . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	8	8 . . . . .
3e. Loterie.	. . . . .	1 p. ⅝ 1770 2 p. ⅝	1 ½ 1770 . . .
Annuités.	. . . . .	302 . . (1769	302 . . . .
Coup. d'An.	FESTE.	60	60 . . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 30 mil.	. . . . .	41	42 . . . . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada.	. . . . .	47	47 . . . . .
4e. L. Epoques.	. . . . .	14 12e 19 . .	14 12e 19 . . .
Nouette.	. . . . .	40 ½	41 . . . . .
Ac. de la caiſſe	. . . . .	. . . . .	1050 . . . .
Bill. de la Com.		. . . . .	. . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	. . . . .	2e 407 5e 350 .	2e 407 4e 361 5e.
	. . . . .	. . . . .	. . . . (352.
Sur la Ville	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 11.

DU HAVRE.

Arrivée de Navires.

DU 23 au 28 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François & 2 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Louiſe Antoine*, Capitaine *Eloury*, venant de Treguier; le *S. Jean*. Capitaine *Calmy*, venant de Vannes tous deux chargés de froment; le *Juſte*, Capitaine *Magnonnet*; la *Faiſſelle*, Capitaine *Richard*, venant tous deux de Marſeille chargés de ſavon, vin, eau-de-vie, coton, droguerie, épicerie & autres marchandiſes du Levant; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Denis*; la *Magdeleine Eléonore*, Capitaine *Lavallée*, venant tous deux de Rouen, le premier chargé de plâtre, craie & verres à vîtres, en relâche pour Bordeaux; le ſecond chargé de bois de conſtruction en relâche pour Breſt; le *Neptune*, Capitaine *Mouton*, venant de Lisbonne chargé de fruits, vins, coton, bois & autres marchandiſes pour le Havre & pour Rouen; le *Nouveau Mercure*, Capitaine *Leclere*, venant d'Alicante chargé de ſoude; la *Bonne Société*, Capitaine *Moley*, venant de S. Malo ſur leſt, le *Saint Pierre de Rouen* Capitaine *Delaſalle*, venant de Rouen en relâche pour achever de charger pour Cadix; des Etrangers. le *Thélémaque*, Capitaine *Reilly* de Corck, venant de ce même Port chargé de bœuf, les *Deux Sœurs*, Capitaine *Caar* de Sunderland, venant de Newcaſtle avec charbon, plomb & meules à Taillandier.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François & 19 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Heureuſe Marthe*, Capitaine *Deshayes*, allant au Cap; l'*Intelligent*, Capitaine *Leſot*, allant à Lisbonne avec diverſes marchandiſes; le *Victor*, Capitaine *Aviſſe*; l'*Indécis*, Capitaine *Donat*, allant tous deux à Saint Malo; le *Printemps*, Capitaine *Patin*, allant à Grandville ſur leſt comme les deux précédens; des Etrangers, le *Cardigan* Anglois ainſi que les douze ſuivants, allant a Rouen avec un reſtant de bled pris à Trangford; les *Deux Amis*; la *Bonne Volonté des Amis*; la *Colombe*; l'*Unité Packet*; allant tous quatre à Corck; le *Trion*; la *Bonne Volonté*; le *Thomas & Marie*; le *Torbay*; le *Thomas*; le *Henri & Joſeph*; le *Scamunt*; les *Deux Freres*, allant tous huit en Angleterre & en Irlande ſur leſt ainſi que les quatre précedens; la *Marie Iſabelle* Hollandois ainſi que les cinq ſuivants, allant à Middelbourg; la *Vigilance*, allant à Amſterdam chargés tous deux de ſucre & de café; le *Nouveau Leuwarden*; la *Catherine & Debora*; la *Demoiſelle Eliſabeth*, allant tous trois à Setuval en Portugal; la *Charité*, allant à Nantes ſur leſt comme les trois précédens.

DE ROUEN.

Suite de l'Etat général des bleds, ſeigles &c. venus dans ce Port pendant le troiſiéme trimeſtre de l'année 1768, *tant pour être conſommés dans cette Province, que pour paſſer à Paris, & noms des Ports François ou Etrangers d'où ils ont été apportés*; ſçavoir:

En Juillet.

D'*Aurai*, 6 tonneaux de froment; de *Vannes*, 1 grenier de ſeigle; de *Nantes*, 14 greniers 370 tonneaux 40 ſacs de froment, 100 barils de farines; de *Bretagne*, 2 greniers 412 tonn. demi de froment, 325 ſacs de farines; de *Bordeaux*, 1 grenier 125 boiſſeaux de froment, 374 barils 657 ſacs de farines; de *Marans*, 2 greniers de froment; de la *Rochelle*, 1 grenier dito, 350 ſacs de farines; du *Havre*, 2 greniers de froment, 360 ſacs de farines; de *Cherbourg*, 2 greniers de froment; de *Saint Gilles*, 30 tonneaux 6 boiſſeaux dito; de *Saint Malo*, 1 grenier dito; de *Breſt*, 1 grenier dito, 90 barils de farines; d'*Amſterdam*, deux greniers de froment. TOTAL 28 greniers 447 tonneaux & demi 321 ſacs 131 boiſſeaux de froment, 564 barils 1692 ſacs de farines, 1 grenier de ſeigle.

En Aoust.

De *Libourne*, 2 greniers de froment; de *Marans*, 1 grenier dito; de la *Rochelle*, 350 ſacs de farines; du *Havre*, 1 grenier 69 barils 5645 ſacs 11206 boiſſeaux de froment, 72 boucauts de fa-

rines ; de *Honfleur*, 1 grenier de froment ; de *Harfleur*, 1 grenier dito ; de *Saint Valery*, 66 tonneaux 1 quart dito ; de *Tancarville*, 305 ſacs de farines ; de *Bordeaux*, 1 grenier trente-ſix boiſſeaux de froment, 12 boucauts 960 barils 1522 ſacs de farines ; de *Nantes*, 8 greniers 166 tonneaux 36 boiſſeaux de froment ; de *S. Malo*, 1 grenier 317 boiſſeaux de froment, 249 ſacs de farines ; de *Vannes*, 1 grenier de ſeigle ; de *Bayonne*, 2 greniers de froment ; d'*Amſterdam*, 4 greniers dito ; de *Dantzick*, 1 grenier 4692 ſacs dito. TOTAL 23 greniers 69 barils 232 tonneaux 1 quart 10820 ſacs 11595 boiſſeaux de froment, 84 boucauts 960 barils 2121 ſacs de farines, 1 grenier de ſeigle.

EN SEPTEMBRE.

De *Carteret*, 1 grenier de froment, du *Havre*, 1 grenier 10330 ſacs dito ; de *Honfleur*, 1 grenier dito ; de *Fecamp*, 225 ſacs dito, 24 barils de farines ; de *Bordeaux*, 130 barils de farines ; de *Dunkerque*, 1 grenier de froment, 1 grenier de ſeigle ; de *Bayonne*, 1 grenier de froment ; de *Nantes*, 1 grenier dito ; de *Dantzick*, 1 grenier 3479 ſacs de froment, 20 ſacs de ſeigle ; de *Rotterdam*, 62 laſt de froment. TOTAL 7 greniers 62 laſt 14034 ſacs de froment, 154 barils de farines, 1 grenier 20 ſacs de ſeigle.

TOTAL des grains arrivés au Port de Rouen pendant le troiſième trimeſtre de l'année 1768, ſçavoir, 58 greniers 62 laſt 679 tonneaux trois quarts 69 barils 25175 ſacs 11726 boiſſeaux de froment, 84 boucauts 1678 barils 3813 ſacs de farines, 3 greniers 20 ſacs de ſeigle.

DE NANTES.

Récapitulation générale de toutes les marchandiſes des Colonies venues à Nantes pendant toute l'année 1768, & nombre des Navires qui les ont apportées, tant de la Martinique, que de la Cayenne, de la Guadeloupe & de Saint Domingue.

Il eſt venu des différens Ports de Saint Domingue 89 Vaiſſeaux chargés de 144 boucauts 748 bariques 401 quarts d'indigo, 2656 balles 2731 ballotins de coton, 11000 bariq. 678 quarts de ſucre terré & tête, 20392 bariques 562 quarts de ſucre brut, 1688 boucauts 3217 bariques 5530 quarts 1112 ſacs de café, 34025 madriers, billes, buches & 317960 l. de bois des Iſles, 8235 cuirs ſecs en poil, 193 bariques 272 quarts 5 ſacs de cacao, 3 bariques 14 quarts 7 barils 1 caiſſe 1 ancre 200 liv. de caret, 187 bariques 46 caiſſes 28 caves de confitures & ſyrops, 465 dents de morphil, 504 bariques de tafia, 40 ſacs 1 panier 600 liv. 4 boucauts de canefice, 3 tierçons de melaſſe, 3000 livres de gingembre, 1 quart de rocou.

Il eſt venu de la Martinique 7 Navires chargés de 40 balles 4 ballotins de coton, 1111 bariques 75 quarts de ſucre terré & tête, 11 bariques 1 quart de ſucre brut, 100 boucauts 424 bariques 414 quarts 62 ſacs de café, 226 madriers, billes, buches & 60000 livres de bois des Iſles, 121 bariques 152 quarts 112 ſacs de cacao, 41 dents de morphil,

Il eſt venu de la Guadeloupe 8 Navires chargés de 268 balles 57 ballotins de coton, 1915 bariques 76 quarts de ſucre terré & tête, 508 bariques 1 quart de ſucre brut, 146 boucauts 350 bariques 489 quarts 92 ſacs de café, 3 bariques 2 quarts 20 ſacs de cacao.

Il n'eſt venu qu'un ſeul Navire de la Cayenne chargé de 107 balles 4 ballotins de coton, 25 quarts 2 ſacs de café, 99 billes de bois des Iſles, 19 bariques 9 quarts 2 ſacs de cacao.

Les Navires entrés dans le Port de Nantes pendant toute l'année 1768 venant des Colonies Françoiſes ſe ſont trouvés au nombre de 105, & ils ont apportés en totalité 144 boucauts 748 bariques, 401 quarts d'indigo, 3071 balles 2796 ballotins de coton, 14026 bariques 829 quarts de ſucre terré & tête, 20911 bariques 564 quarts de ſucre brut, 1934 boucauts 3991 bariques 6471 quarts 1268 ſacs de café, 317 bariques 426 quarts 137 ſacs de cacao, 506 dents de morphil, 34350 buches, madriers, billes & 377960 liv. de bois des Iſles, 8340 cuirs de bœuf en poil, 4 bariques 14 quarts 7 barils 1 caiſſe 1 ancre 200 livres de caret, 187 bariques 46 caiſſes 28 caves de confitures & ſyrops, 504 bariques de tafia, 40 ſacs 1 panier 600 livres 4 boucauts de canefice, 3 tierçons de melaſſe, 3000 livres 1 quart de racou & de gingembre.

On verra dans les Supplémens ſuivants la comparaiſon des arrivées, & la quantité des marchandiſes apportées pendant 1768 avec celles qui ſont venues dans les années précédentes en remontant année par année juſqu'en 1764.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 14 Février.

AGRICULTURE.

DE LONDRES, *le 22 Janvier 1769.*

J'AI lu dans votre derniere Feuille (Angloiſe) un article relatif à l'Agriculture, qui fait l'éloge des vues patriotiques de la Société des Arts, au ſujet des meſures qu'elle prend pour porter les Cultivateurs à ſemer du froment le printemps prochain (*a*) Quand on conſidere que le temps pluvieux qu'il a fait l'année derniere, tant dans la ſaiſon des ſemailles que depuis, a dû empêcher qu'on ne mit en culture pluſieurs milliers d'arpens de terre, & que d'un autre côté il a dû gâter la ſemence de pluſieurs autres qui ſe trouvoient déja enſemencés, on ne ſçauroit aſſez louer ce zele pour le bien public, & cette ſage prévoyance, qui tend à détourner de notre Royaume le fleau d'une nouvelle diſette. Qu'il ſoit cependant permis à un Fermier de propoſer ſes doutes & ſes vues. Je prétends d'abord qu'il eſt ſuperflu de ſemer de nouveau dans les terres dans leſquelles on a ſemé à l'arriere ſaiſon, puiſqu'il eſt à préſumnr que ces terres ſe remettront le printemps prochain.

Quant aux champs qui n'ont pas été labourés & cultivés, par rapport à l'humidité de la ſaiſon, je conſeille aux Fermiers de mettre à profit la premiere gelée, s'il y en a dans le cours de l'hyver, pour faire voiturer des engrais ſur ces terres, deſquels engrais ſeront couverts leurs chaumes d'orge ou de froment ou autres, & puis d'y ſemer du froment au premier jour ſec & beau du printemps après avoir donné toutefois un labour, en herſant comme on a coutume de faire pour les *marſailles*, & en augmentant la quantité de ſemences, pour ſuppléer à ce que les oiſeaux pourroient manger.

On remarque au commencement de l'article en queſtion, à propos du prix actuel du froment, qu'il n'y a donc point de fondement aux plaintes des Fermiers, quand ils diſent qu'ils y perdent toutes les fois que le boiſſeau de froment ſe vend au-deſſous de 5 ſchellings, puiſque le prix de cette denrée ſe trouve pourtant aujourd'hui bien au-deſſous de ladite ſomme. Je ne puis pas conteſter ce fait; mais je dis ſeulement qu'il ne prouve pas que les Fermiers y gagnent. Mais d'où vient donc cette contradiction? Je tâcherai d'en développer la cauſe telle que je crois la voir.

Je ne penſe pas que le bon marché actuel du bled doive être attribué uniquement à la quantité des grains qui ont été entaſſés dans les greniers, & dont les Propriétaires ſe ſont vus contraints de ſe défaire; mais je prétends que c'eſt l'humidité de l'année derniere qui en eſt la principale cauſe; la moiſſon d'une grande étendue de pays ayant été endommagée par les pluies continuelles, les grains ont été ſeparés mouillés, & les Fermiers voyant qu'ils ne pouvoient pas être

(a) *Voyez notre Gazette N°. 7 de cette année.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

conſervés, ni ſervir de ſemailles, ſe ſont hâtés de les battre avant le temps, pour s'en défaire avant qu'ils fuſſent gâtés entierement. Les marchés étant plus que fournis de grains, cette ſurabondance, & la mauvaiſe qualité de la marchandiſe, en a fait baiſſer le prix conſidérablement; car aſſurément je ne vois pas comment on peut taxer le Fermier de cupidité, parce qu'il s'attend à vendre la fleur de ſon froment à 5 ſchellings le boiſſeau, ſi l'on fait attention à la valeur exhorbitantes où ſont montées les terres; ſi l'on calcule les fortes taxes, le haut prix de la journée des Ouvriers, & la cherté des denrées; enfin ſi l'on conſidere qu'un champ enſemencé de froment paye deux années de rente, que ſa culture demande cinq labours, & qu'en général la dépenſe des engrais & le prix des proviſions a augmenté de beaucoup en comparaiſon des années précédentes.

Prix du grain à Londres, le 31 Janvier 1769.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	28 à 37
De Drêche	21 à 26
De Seigle	20 à 21
D'Orge	15 à 18
D'Avoine	11 à 14

Le quarter du meilleur froment étant à 37 shillings, c'eſt ſur le pied de 23 ℔ 18 ♎ de France le ſeptier de Paris.

***ETAT** du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, pour Amiens & Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S de*

BORDEAUX.		CAEN.		ROUEN.		AMIENS.	
Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
			l. ſ. d.	Andely.	28 3 9		l. ſ. d.
Agen.	25 4			Arques.	28 6 2	Abbeville.	26 14 2
Bazas.	27 16	Avranches.	24	Caudebec.	27 2 9		
Bergerac.	25			Dieppe.		AMIENS	29 5
Blaye.	21 13	Bayeux.	24 7 6	Eu.	26 2 10		
BORDEAUX.	29* 10			Evreux.	29 16 3	Boulogne.	27 2 3
Caſtel Jaloux.	24 3	CAEN.	27* 9	Giſors.	28 5 4		
Condom.	23 8			Le Havre.	30 3	Calais.	23* 16 10
La Reolle.	27 7	Carentan.	21* 13 4	Lions.	29 5		
Libourne.	9 10			Magny.	31	Doullens.	27 3 9
Marmande.	27	Coutances.	26 16 8	Neufchatel.	26* 1 6		
Monſſauquin	23 16			Pont-de l'Arche.	30	Montdidier.	28 5 6
Nerac.	24 7	Mortain.	24				
Nontron.	29* 17	St. Lo.	24 13 4	Pont-Audemer.	33* 10 3	Peronne.	26 10 11
Perigueux.	22 18			Pont-l'Ev.	27 5	St. Quentin.	26 16 8
Ste. Foy.	24	Valognes.	25 13 4	ROUEN.	31 17 7	S. Vallery.	29* 7 4
Sarlat.	0 4						
Villeneuve.	27 3	Vire.	23 10				
Prix Communs.		Prix Communs.		Prix Communs.		Prix Communs.	
From. le ſep.	25	From. le ſep.	24 14 3	From. le ſep.	29 1 4	From. le ſep.	27 6 11
Pain la liv.	2 10	Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	3 7	Pain la liv.	3 6
Avoine le ſ.	9 18 8	Avoine le ſ.	7 19 2	Avoine le ſ.	7 13 8	Avoine le ſ.	5 16 3
Foin le q.	3 6	Foin le q.	3 12 8	Foin le q.	1 17 2	Foin le q.	1 14 11
Paille le q	1 7 4	Paille le q.	1 18 7	Paille le q.	1 3	Paille le q.	1 2 10

EXAMEN

Du ſel alkali pour l'accroiſſement des végétaux, par M. Wallerius.

Pour avoir une idée diſtincte de l'uſage du ſel alkali, (*a*) dit l'Auteur, il eſt néceſſaire de conſidérer ſa nature, qui nous apprendra par quel moyen cette eſpece de ſel peut être utile aux terres ou leur être nuiſible.

1°. Les ſels alkalis contribuent à fertiliſer les terres ; ils attirent l'humidité & la graiſſe qui ſe trouvent dans l'air, de même que les acides, & ils retiennent plus fortement ces différentes matieres, ce qui eſt cauſe que l'humidité de l'air les fait fondre. Ils diſſolvent & ſubtiliſent entierement les graiſſes des terres, & il naît de cette combinaiſon une certaine ſubſtance ſavoneuſe que l'eau peut diſſoudre. Par-là même qu'ils enlevent & détruiſent l'acidité, ils retiennent longtemps les parties aqueuſes, & les empêchent de s'évaporer ; par cette même raiſon, les ſels alkalis aident la fermentation des ſemences, qui a lieu pendant leur germination.

Ils rendent une terre forte plus legere & plus poreuſe, ce qui eſt ſur-tout l'effet des cendres non leſſivées ; mais il faut remarquer que la quantité de ces ſels, néceſſaire pour produire ce dernier effet, en produiroit un tout contraire, ſi l'on en employoit une plus grande, puiſqu'ils épuiſeroient la graiſſe de la terre, & la brûleroient avec les végétaux. Les ſels alkalis ont les mêmes effets que la chaux, & même dans un degré ſupérieur.

2°. Les inconvéniens de ce ſel, mis en trop grande quantité, ſont donc d'abſorber toutes les graiſſes des terres, & de rendre un terrein ſtérile pour quelques années. Parmi différens exemples qu'on pourroit citer, il ſuffira d'obſerver que les arbres croiſſent lentement & difficilement dans les forêts qui ont été brûlées deux ou trois fois. Ces ſels deſſechent & rechauffent trop les terres ; ils durciſſent trop les ſemences, de même que les autres ſels.

Il paroît évident, par ce qu'on vient de dire, que les ſels alkalis, employés avec prudence, conviennent mieux aux terres graſſes, & qu'ils ſont plus nuiſibles aux terres ſtériles. Lorſqu'on en mêle ſouvent, ou en grande quantité, dans quelque terre que ce ſoit, ils lui nuiſent plus qu'aucune autre eſpece de ſel.

Il eſt donc certain que les ſels mineraux & artificiels ne contribuent en rien, ou en très-peu de choſe, à la fertiliſation ; mais comme il n'eſt aucune plante & aucun arbre dans lequel on ne trouve quelques veſtiges d'un principe ſalin, on doit obſerver que ce principe, qui eſt naturellement acide, ſe forme immédiatement ou de l'air ou de l'eau qui ſe mêle dans les plantes, combiné avec la matiere inflammable pendant la fermentation. Par-là même, ce principe de ſel differe dans toutes les plantes & les arbres, tant en goût qu'en vertu, en raiſon de la diverſité du mouvement de la fermentation & de la proportion des parties.

L'Auteur indique ici en abrégé comment les différentes parties dont les plantes ſont compoſées, tirent leur origine de l'eau & de l'air. L'acide des plantes, qui varie ſuivant leur diverſité, ſe forme par un certain mouvement fermentatif & intérieur, de l'acide de l'air, ou même de l'eau, qui reçoit, tant de l'air que de la terre, une certaine matiere inflammable, extérieure ou intérieure, de toutes les ſemences dans leſquelles elle eſt contenue. Quelquefois auſſi ces deux cauſes réunies contribuent à la formation de cet acide. De ces mêmes principes, c'eſt-à-dire, de l'eau, de la matiere inflammable, & de l'acide engendré, ſe forme, par la continuation du mouvement fermentatif, une huile ſubtiliſée ou ſpiritueuſe, qu'on ſent à l'odeur qui varie ſuivant la diverſité des plantes, & eſt compoſée de différens acides. De cette huile ſubtiliſée, concentrée de plus en plus par l'acide, & unie en quelque ſorte plus étroite-

(a) *Ce mot eſt Arabe, on le traduit en François par* ſel de ſoude. *C'eſt proprement un ſel fixe poreux, qu'on a tiré de la leſſive, de la ſoude calcinée, des plantes, &c. Les ſels alkalis ſont preſque toujours l'ouvrage du feu ; par cette raiſon, la plupart de ces ſels ſont empreints de corpuſcules ignés qui leur communiquent une acreté cauſtique.*

ment par une eſpece de coction, il ſe forme enſuite une certaine ſubſtance ſpiritueuſe & une véritable huile ſéparée de toute autre matiere, & qui differe en raiſon de la diverſité de cette ſubſtance ſpiritueuſe. Telle eſt la voye naturelle & ſucceſſive dont ſe ſert la nature pour tendre à pas lents du ſimple au compoſé, & produire les parties conſtitutives des végétaux.

M. Wallerius a expliqué dans les articles précédents comment la farine des plantes pouvoit ſe former de ces différentes parties. Tous ſes raiſonnemens ſont fondés ſur des expériences chymiques; il les fonde encore ſur ce qui arrive aux eaux de pluie, de roſée & aux autres eaux croupiſſantes, & même aux eaux de lacs & de marais, qui ſe couvrent en été d'une peau verdâtre. Toutes ces différentes eaux, même les plus pures, expoſées à la chaleur du ſoleil, produiſent les principes dont on a parlé.

M. Wallerius termine cet article en concluant que les ſels mineraux ni les ſels étrangers, ni les terres minérales, ne contribuent en rien, *par eux-mêmes*, à la nourriture des végétaux.

OBSERVATIONS

Sur le Platane, 26e Lettre de M. Buc'hoz.

Depuis long temps on convient que les plantations des bois deviennent très-néceſſaires en France, Pays qui ne formoit autrefois qu'une immenſe forêt; cependant il paroit que cette partie d'Agriculture eſt extrêmement négligée. Quelques Citoyens zélés pour leur Patrie ont cherché quels étoient les arbres qui pourroient donner plus promptement du profit, & le peuplier d'Italie a été regardé comme un arbre qui pouvoit en peu d'années faire de bonnes productions.

M. Pelée de Saint-Maurice a donné un excellent Traité ſur la culture & les produits de cet arbre. Son Ouvrage a eu un tel ſuccès, qu'il s'eſt vu obligé d'en faire une ſeconde édition, dans laquelle il a mis des augmentations conſidérables. Depuis ce temps, les peupliers d'Italie ſe ſont multipliés à l'infini.

M. Buc'hoz ſe plaint dans cette Lettre de l'ardeur qu'on témoigne pour la multiplication des peupliers d'Italie, pendant qu'on néglige celle du platane, ſupérieur en tout point au peuplier. Il en diſtingue deux eſpeces particulieres, (car les autres ne ſont que des variétés) celui du Levant ou d'Orient, & celui de la Virginie.

Le premier, *platanus orientalis verus*, a le tronc droit, couvert d'une écorce douce & blanchâtre, s'éleve fort haut ſans fournir de branches, forme une belle tête & très-touffue.

Le platane de Virginie, *platanus occidentalis aut virginianus*, eſt un gros arbre dont l'écorce eſt fine & fort verte. C'eſt à cette eſpece que M. Buc'hoz conſeille de s'attacher. Son bois eſt jaune, uni, dur & ſans fil. Ce platane vient dans tous les terreins où le tilleul réuſſit; il ne faut pour celui d'Orient qu'une humidité habituelle, mais moderée. M. Buc'hoz indique les moyens de cultiver & de multiplier cet arbre, & il cite les plantations faites par de ſçavans Agriculeurs.

Il rapporte enſuite les grands avantages qu'on peut tirer du platane d'Orient. Cet arbre, dit-il, eſt originaire de Perſe; il ne contribue pas peu à la pureté de l'air & à la ſalubrité de ce Pays. On le regarde comme un vrai ſpécifique contre la peſte & contre toute ſorte de corruption aëriene. On aſſure qu'Iſpahan ne s'eſt plus reſſentie de la contagion depuis que ſes rues, ſes jardins & ſes environs ont été couverts de ces ſortes d'arbres, qui répandent en effet une odeur douce & balſamique, dont on eſt ſaiſi légerement quand on en approche. Riccioli rapporte qu'on employe le platane d'Orient à la conſtruction des vaiſſeaux. Si l'on en croit Pline le Naturaliſte, on creuſoit les gros troncs de ces arbres pour en faire des canots, parce que ſon bois eſt extrêmement dur. En Médecine, on regarde les feuilles de ce platane comme vulnéraires & aſtringentes. Lorſqu'elles ſont vertes, on les employe pour arrêter l'inflammation. Son écorce eſt un puiſſant deſſicatif; macerée dans du vinaigre, elle ſoulage les maux de dents; macerée dans du vin, elle appaiſe l'inflammation des yeux.

Le platane de Virginie tient en même temps de la nature du chêne & du hêtre; on le préfere même à ce dernier pour le charonnage; il eſt auſſi très utile pour les Menuiſiers. Ce bois eſt d'un tiſſu très-ſerré,